

RENCONTRE D'ÉCHANGES SUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC CANIN

Date : Mercredi, 22 mai 2019
Lieu : Salle du conseil
Centre des loisirs
240, rue Hertel
Heure : 19 h 00

Compte rendu

Étaient présents

Équipe municipale - Ville de Beloeil

Guy Bédard, conseiller – District 5
Luc Cossette, conseiller – District 4
Caroline Nguyen Minh, chef de service – Communications et relations avec le citoyen
Guy Trahan, directeur – Direction des Travaux publics et environnement
Renée Trudel, représentante du dossier et conseillère – District 2
Sylvie Lacombe, secrétaire – Direction générale et Bureau du citoyen

Résidents du secteur (rues Boullé, du Domaine, du Repos, Lajeunesse et Radisson)

Boutin, Paule	Demers, Mathieu
Babin, Robert	Boucher, François
Garceau, René	Gomes, Antoinette
Champagne, Catherine	Beauchemin, Suzanne
Fontaine, Nathalie	Gendron, Jean-Claude
Flamand, Diane	Giard, Guy
Drouin, Karine	Beauregard, Marie
Caumartin, Jean	Huard, Marie-Claude
Lejour, Véronique	

La soirée d'échanges débute à 19 heures.

1. Mot de bienvenue

Madame Renée Trudel souhaite la bienvenue et pour que tous soient dans le contexte, elle fait un bref historique sur le dossier des parcs canins à la Ville de Beloeil et informe qu'elle a pris le relais, en 2018, suite au décès du conseiller Marc Daigneault qui s'occupait de ce dossier à l'époque.

La problématique d'un parc canin a été soulevée lors du porte-à-porte électoral en 2009.

Si l'on se rappelle, les gens allaient faire promener leurs chiens dans le parc du Petit-Rapide situé sur la rue Choquette et adossé à l'arrière du Maxi. Ce parc n'ayant pas de clôture à fait en sorte que les enfants ne voulaient plus y aller jouer car ils avaient peur.

Croyant avoir trouvé l'endroit de rêve, nous avons déménagé le parc canin sur la rue Louis-Marchand sise dans la zone industrielle. Nous y avons installé : une clôture, de l'éclairage, de l'eau, et un sas d'entrée.

Puis certains propriétaires de chiens ont commencé à promener leurs animaux au Club de golf parce que l'emplacement était beaucoup plus central pour la promenade de leurs toutous. Avec le temps, certains propriétaires laissaient promener leurs chiens sans laisse et les randonneurs empruntant les sentiers pour le ski de fond ont commencé à soulever quelques inquiétudes.

C'est alors qu'en 2018 un comité de citoyens bénévoles composé de propriétaires de chiens ont pris de front le dossier. Le comité a déposé au conseil un projet très étoffé sur des recommandations de nouveaux sites pour un parc canin urbain, et ce, considérant le contexte que l'industrie située à côté de notre parc canin a manifesté son intérêt pour acheter le terrain adjacent afin d'agrandir la superficie de son entreprise.

Après analyse du projet, et selon des critères incontournables, entre autres, la notion de cibler un terrain clôturé d'une bonne superficie qui s'avère central sur le territoire beloeillois avec éclairage le soir, ombrage naturel le jour, avec un point d'eau et du stationnement à proximité, trois sites potentiellement viables furent proposés à la Ville de Beloeil.

Au niveau technique, nous sommes arrivés à la même conclusion, à savoir que des trois emplacements proposés (Parc du Petit-Rapide, Bassin de rétention sur la rue Radisson et Parc Joseph-Daigle), le bassin de rétention, situé près de l'aréna André-Saint-Laurent serait l'endroit le plus approprié pour y ériger le futur parc canin.

Par soucis de transparence et afin d'obtenir les commentaires de nos citoyens, nous avons consulté l'ensemble de la population, via le Beloeil Info, les réseaux sociaux, l'Infolettre et par voie d'un sondage largement publicisé effectué entre la période du 10 décembre 2018 au 26 février 2019, pour le choix du meilleur emplacement afin de relocaliser le parc canin actuellement situé dans la zone industrielle.

Le site sur la rue Radisson près de l'aréna est sorti grand favori des choix soumis à la population.

Dans ce contexte démocratique, le conseil de la Ville de Beloeil a donc décidé d'aller de l'avant avec l'aménagement d'un parc canin à cet endroit, et ce, tout en tenant compte des commentaires des résidents du secteur et des organismes concernés; donc le pourquoi de cette rencontre ce soir.

Sur cette brève introduction, Caroline Nguyen Ming reprend la parole et informe que suite à la démarche de consultation établie, qu'une première rencontre a eu lieu le 4 avril avec l'organisme Les Pétanqueurs de Beloeil.

Elle propose que nous fassions un tour de table pour débiter cette deuxième étape.



2. Tour de table

Nathalie Fontaine

Est venue ce soir pour écouter.

Katherine Champagne

N'étant pas le secteur ciblé, elle mentionne qu'elle est ici pour prendre de l'information.

Robert Babin

N'est pas en accord avec la venue d'un parc canin. Il pose diverses questions, entre autres :

- Question : La Ville est-elle dans l'obligation d'installer un parc canin?
- Question : Ces usages justifient la relocalisation?
- Question : Est-ce que les propriétaires de chiens qui vont utiliser le parc canin auront tous licenciés leurs chiens?
- Question : Les utilisateurs auront-ils un coût à défrayer pour l'utilisation du parc canin?
- Question : Avons-nous des statistiques disponibles relatives à l'achalandage?

Mathieu Demers

N'est pas favorable à l'installation d'un parc canin dans son secteur.

François Boucher

Ne ressent pas le besoin d'avoir un parc canin près de chez lui et demande s'il ne reste pas un terrain de disponible en zone industrielle pour le relocaliser dans ce secteur.

René Garceau

Informe que les propriétaires de chiens restent dans le parc qu'environ ½ heure de temps et puis s'en vont. Bruit des joueurs de pétanque se fait beaucoup plus ressentir que les aboiements des chiens. Plusieurs irritants autres que ceux produit par la venue d'un parc canin à cet endroit.

Paule Boutin

Se présente comme l'une des représentantes du comité de citoyens bénévoles. Elle poursuit la discussion en mentionnant qu'après les analyses des sites soumis à Ville, le bassin de rétention situé près de l'aréna André-Saint-Laurent arborait tous les critères pour l'emplacement du futur site canin puisqu'il comporte déjà en partie une clôture, possède une bonne superficie qui s'avère central sur le territoire beloeillois avec éclairage le soir, ombrage naturel le jour, avec du stationnement à proximité. Il serait facile d'y aménager un point d'eau ainsi qu'un sas pour faciliter l'accès aux maîtres et aux chiens. Quant à la problématique de stationnement, il y a sûrement une solution à apporter.

Véronique Lejour

Mentionne que l'espace de stationnement est toujours occupé, ce qui fait en sorte qu'il n'y a plus de place pour la visite à se stationner. Elle est préoccupée par la sécurité de ses enfants qui traversent la rue (du Repos) car beaucoup de vitesse. Madame Lejour informe aussi que c'est un endroit propice à la consommation illicite pour les jeunes et que les activités sportives se multiplient de jour en jour.

Marie-Claude Huard

Elle informe qu'avec le temps, ce secteur si tranquille est devenu très bruyant. Il y a eu la construction des HLM, l'ajout de plages horaires supplémentaires pour les activités suivantes : pétanque, soccer, baseball, le skate-park, sans oublier les lumières éclairant les terrains une bonne partie de la soirée.

Jean Caumartin

Se réfère au bruit décrit à la page 4 du rapport remis par le comité de bénévoles et du publisac...complètement loufoque! Selon lui, la Ville a de sérieuses questions à se poser et demande si elle serait prête à acheter un terrain à vendre face au Centre aquatique.

- Question : Combien de médailles de chiens avons-nous d'enregistrés à la Ville de Beloeil?

Guy Giard

Habitant au coin des rues Radisson | du Repos, monsieur mentionne que son patio donne directement dans le stationnement de l'aréna et aussi se situe à côté du bassin de rétention. Nous demande si nous avons des statistiques relatives aux nombres de propriétaires de chiens à Beloeil. Il suggère que le site soit relocalisé dans le secteur des Bourgs de la Capitale et/ou près de l'autoroute 20.

Antoinette Gomes

Nouvelle résidente depuis 6 mois, madame Gomes remet en question la validité du sondage. Cependant elle n'a rien contre un parc canin. Elle mentionne que dès 6h30 il y a déjà des maîtres qui laissent leurs chiens se promener et aboyer dans le parc. Elle considère que les habitants du secteur sont assez sollicités!

Suzanne Beauchemin

Mentionne qu'il y a beaucoup de bruit et que les résidents du secteur ont de la difficulté à sortir de leur cour puisque les zones de stationnement sont remplies.

Jean-Claude Gendron

Monsieur Gendron est catégorique, ce n'est pas une place pour faire un parc canin!

Diane Flamand

Demeurant sur la rue Limoges, madame mentionne qu'elle a connu l'époque où les propriétaires de chiens utilisaient le parc du Petit-Rapide comme terrain de jeux puisqu'elle habitait en face. Elle ne voyait pas l'intérêt d'en faire un parc canin car les propriétaires laissaient leurs animaux se promener sans laisse, les enfants avaient peur d'y aller et cela causait plus de dommages au bout du compte. Finalement, madame demande s'il faut vraiment un parc à chiens.

Marie Beauregard

Demeurant juste en face du bassin de rétention, madame Beauregard mentionne qu'elle subit 12 mois par année le bruit relié aux activités entourant le secteur des terrains de jeux et n'est point intéressée à ce que le parc canin soit situé à cet endroit.

Ne pouvant se joindre à nous, madame Beauregard enchaîne avec une lettre que lui a remis monsieur Pierre Branchaud résident du 793 rue Radisson. Dans cette missive, monsieur élabore plusieurs problématiques pouvant être reliées à l'installation d'un parc canin, tels que : le nombre de décibels émis, les nuisances sonores chroniques sur les humains et par l'aboïement des chiens, la contamination du sol puisqu'il s'agit d'une cavité, les conséquences à long terme, etc....

Suite à ce tour de table et pour une meilleure compréhension, Caroline Nguyen Minh dresse un tableau des nuisances relatées par les résidents du secteur.

BRUITS	STATIONNEMENT	AUTRES NUISANCES
Saturation des activités sports : sirènes et flûtes au football	Dans les rues : sécurité des enfants compromis	Lumières allumées lors des tournois : Pétanque Baseball Football
Transport en commun	Entrées charretières bloquées par les autos	
Déneigement du stationnement à 5 heures le matin	Aucune place stationnement disponible : visite	
Avertisseur sonore des équipements municipaux	Augmentation du trafic routier	
Équipement de la Ville : 4 roues	Vitesse non respectée par automobilistes	
Exercices des pompiers	Occupation de l'aréna jusqu'à 2 heures (AM)	
Tonte de pelouse	Croissances des horaires pour les activités : Club de l'âge d'or Tournoi de soccer Fête familiale 5 km en couleur	
Fumeurs de «pot»		
Courses d'autos		
Trafic aérien, surtout la fin de semaine (en provenance de l'aéroport de Saint-Mathieu-de-Beloeil)		
Cloches école secondaire Polybel : trop forte		

3. Conclusion

Madame Trudel est très contente des échanges survenus lors de la rencontre.

Naturellement, elle convient qu'aucun parc ne serait parfait pour l'emplacement du parc canin puisque le règlement en vigueur ne permet pas les animaux sur les terrains sportifs. Le bassin de rétention semble l'endroit le plus approprié puisque qu'il possède la majorité des critères. Le site s'avère clôturé, central pour tous et possède une bonne superficie pour faire deux espaces pour les petits et gros chiens. L'objectif est de créer un environnement sécuritaire où maîtres et chiens vont s'amuser, et ce, à moindre coût pour les contribuables.

L'élément «famille» est aussi à prendre en considération car au fil du temps nous avons constaté que plusieurs d'entre elles viennent regarder les enfants jouer et amènent leurs chiens avec eux. Ainsi, ils auront l'opportunité de pouvoir aller s'amuser tout à côté.

Elle remercie toutes les personnes d'avoir pris le temps d'être venues partager leurs commentaires et assure que les suivis appropriés seront effectués afin de trouver des solutions aux irritants déjà existants et si aucune solution viable n'est applicable, des explications seront fournies.

La prochaine étape sera de se rassembler ensemble, idéalement après la période des vacances afin que tous aient la chance d'être présents.

Étant conscients que le parc canin est une activité de plus qui se rajoute dans ce secteur déjà bien achalandé, la Ville va se concentrer sur le présent pour atténuer les irritants de bruits, stationnement et autres nuisances soulevés en groupe avec les citoyens. Cet été, il n'y aura que les travaux d'entretien pour le bassin de rétention. Le site est toujours prévu à cet endroit, selon la décision du conseil, mais aucuns travaux ne seront entamés relativement au parc canin avant la rencontre de septembre.

Nous nous engageons à transmettre par la poste une lettre aux personnes du secteur pour confirmer la prochaine date de rencontre.

Madame Trudel termine en réitérant que l'objet principal de la Ville est d'être à l'écoute et de trouver des solutions afin de satisfaire ses citoyens.

La rencontre se termine à 21 h 30.

Rédigé par : Sylvie Lacombe, secrétaire
Direction générale | Bureau du citoyen

